

Résultats de l'élection des représentants des étudiants au CNESER

Les élections des 11 représentants étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) se sont déroulées du 8 au 19 juin 2015 par correspondance, au suffrage universel indirect¹.

Le CNESER est une instance consultative en matière d'enseignement supérieur et de recherche qui comprend 100 membres titulaires répartis de la manière suivante :

- 60 représentants des responsables, des personnels et des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et des établissements publics de recherche ;
- 40 personnalités représentant les grands intérêts nationaux, notamment éducatifs, culturels, scientifiques, économiques et sociaux.

A l'issue des opérations de dépouillement de ce scrutin qui se sont déroulées mercredi 24 juin 2015, les résultats suivants ont été proclamés :

Listes	Nombre de suffrages obtenus	Pourcentage de suffrages obtenus	Nombre de sièges obtenus
PDE (Promotion et défense des étudiants)	131	9,07%	1
UNEF (Union nationale des étudiants de France)	607	42,04%	5
FAGE (Fédération des associations générales étudiantes)	562	38,92 %	5
UNI (Union nationale inter-universitaire)	86	5,96%	0
Solidaires Etudiants	58	4,02 %	0

Le taux de participation s'élève à 76,5%. Depuis le dernier scrutin datant de 2013, le corps électoral a évolué passant de 2 176 à 1 887 grands électeurs.

¹ Aux termes de l'arrêté du 5 mai 2015, les représentants des étudiants au CNESER sont élus par de grands électeurs désignés parmi les élus étudiants du conseil d'administration, de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou des organes en tenant lieu des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.